

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Les personnes âgées exclues du futur jardin (octobre 2008)

A l'heure actuelle, les personnes âgées sont de grandes utilisatrices du Jardin des Halles. Elles s'assoient sur des bancs sous les arbres, se promènent à petit pas sur les multiples allées du jardin, vont sur la passerelle admirer les fleurs de l'enclos des Pyramides, ou encore se reposer devant le majestueux transept de Saint-Eustache, sur les gradins de la place Cassin. Le Jardin leur est d'autant plus indispensable que dans ce quartier, les appartements sont souvent de petite taille et assez sombres. C'est aussi pour elles un indispensable espace de convivialité.

Quand on regarde le power-point présenté par la SEURA lors de la réunion de concertation du 08/10/08, on se demande où les personnes âgées pourront se promener dans le futur jardin.

Ni dans les aires de jeu des enfants, qui seront réservées à ces derniers.

Ni dans l'espace dévolu aux boulistes, qui est réduit de plus de moitié et qui sera donc extrêmement occupé.

Ni sur les escaliers construits devant le transept de Saint-Eustache et censés tenir lieu de la Place Cassin, en réalité un lieu de passage fort peu hospitalier.

Ni sur le grand parvis minéral créé devant la Canopée, qui sera probablement occupé en permanence par des bandes de jeunes bruyants et remuants, qui à tort ou à raison font peur aux personnes âgées.

Ni dans les pelouses, où des bancs sont prévus mais où aucune allée ne sera aménagée, et où elles redouteront de glisser sur l'herbe, sans compter qu'en hiver, ces pelouses seront fermées.

Ni dans la grande allée nord-sud, qui comprendra une piste cyclable et sera trop dangereuse pour ces personnes vulnérables, d'autant qu'elle sera probablement aussi empruntée par les scooters et les motos, comme toutes les voies réservées aux vélos à Paris.

Ni dans la grande allée est-ouest, où il est probable qu'on aura du mal à empêcher les deux roues d'aller également.

A l'examen du plan du jardin, il ne leur restera que la petite contre-allée est-ouest située au nord du jardin, qui sera probablement tranquille dans la mesure où elle redouble la rue Rambuteau. Les personnes âgées auront le loisir de parcourir cette allée dans un sens, puis dans l'autre, en faisant attention au carrefour avec la grande allée nord-sud, et le tout sans aucune variété puisque le jardin sera totalement aplani et offrira la même vue uniforme où qu'on se place.

Le mépris pour le point de vue des riverains et usagers a conduit l'architecte et les élus à exclure purement et simplement du futur jardin une des catégories de la population les plus fragiles et qui en ont le plus besoin. C'est l'un des multiples scandales de ce projet aberrant.